



Commission Nationale Blackball

Joué-Lès-Tours, le 15/04/2019

Bonjour

Veillez prendre en compte les éléments suivants concernant les championnats de France 2019 et le calendrier 2019/2020.

1) Finales de France U15 et U18 :

La mise en place, en 2018, de la Finale de France « Benjamins » a été un réel succès. Le sélectionneur national a pu effectuer une revue d'effectif des meilleurs benjamins des régions qui ont conduit la première équipe de France de cette catégorie à de bons résultats aux championnats internationaux.

Le code sportif devrait être modifié pour la saison 2019/2020 afin d'harmoniser le nombre de joueurs dans toutes les catégories spécifiques, à savoir des finales à 24.

La modification du nombre de qualifiés pour les championnats de France 2019 n'ayant pas d'impact sur le fond même de la réglementation, il a été décidé de porter dès les championnats de France 2019 d'Agen les finales de France U15 et U18 à 24 joueurs.

- **Finale U18 :** (passage de 20 à 24 joueurs)

- Le champion de France en titre (1)
→ inchangé
- Le champion de chaque Ligue ou son remplaçant. (14)
→ inchangé
- Le vice-champion des 4 ligues les plus importantes en effectif, dans cette catégorie. (4)
→ Nouveauté
- Le 3ème de la ligue la plus importante en effectif, dans cette catégorie. (1)
→ Nouveauté
- 4 joueurs issus de la « Race » de la catégorie U18. (4)
→ Nouveauté

Sont concernées, les ligues de :

- Bretagne
- Hauts de France
- Auvergne Rhône Alpes

- **Finale U15** : (passage de 16 à 24 joueurs)

- Le champion de France en titre (1)
→ inchangé
- Le champion de chaque Ligue ou son remplaçant. (14)
→ inchangé
- Le vice-champion des 4 ligues les plus importantes en effectif, dans cette catégorie. (4)
→ Nouveauté
- Le 3ème de la ligue la plus importante en effectif, dans cette catégorie. (1)
→ Nouveauté
- 4 joueurs U15 issus de la « Race » de la catégorie U18. (4)
→ Nouveauté

Sont concernées, les ligues de :

- Bretagne
- Hauts de France
- Auvergne Rhône Alpes
- Pays de la Loire

Sont concernés par le circuit national U18 : (liste non exhaustive)

- | | | |
|---------------------|--------------------|-------------------------------|
| - Joly Damien | Loudéac | Mathématiquement qualifié |
| - Leborgne Clément | Joué-Lès-Tours | Mathématiquement qualifié |
| - Malmonte Enzo | St Nicolas de Port | Classement actuel favorable |
| - Rodriguez Ronnie | Cavaillon | Classement actuel favorable |
| | | |
| - Marilleau Quentin | Les Herbiers | Classement actuel défavorable |
| - Everaert Thomas | Aurillac | Classement actuel défavorable |
| - Bregre Lilou | Aurillac | Classement actuel défavorable |

2) **Circuit national 2019/2020** :

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier provisoire 2019/2020.

Le nombre d'organisateur étant insuffisant, le tournoi fixé habituellement en septembre n'aura pas lieu.

Il nous reste à finaliser 2 TN, fin novembre ou début décembre et janvier.

Les conséquences sont que la coupe de France 2019/2020 en doublette ne se disputera pas et laissera la place aux journées de championnat non disputées en septembre.

Bon courage à tous.

Le président de la C.N.B.

Eric Leroux